

Extrait du registre des délibérations de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE
Affichage de la Convocation

28 avril 2022

L'An deux mille vingt deux, le 12 mai,
L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers
s'est réunie en session ordinaire, sous la
Présidence de Monsieur Patrice DUNAND, à Archamps, à 9h45,
suivant convocation légale du 28 avril 2022.

Nombre de délégués présents ou représentés :

Présents titulaires : Monsieur Cyril DEMOLIS (Thonon Agglomération), Monsieur Patrice DUNAND (Région Auvergne – Rhône-Alpes)

Présents suppléants : Monsieur Jonas ANKLIN (VD), Monsieur David FAVRE (GE), Monsieur Nicolas LAKS (CCG), Monsieur Jacques DUBOUT (Pays de Gex Agglo)

Absents excusés : Monsieur Serge DAL BUSCO (GE), Madame Nuria GORRITE (VD), Monsieur Julien BOUCHET (CC du Genevois), Monsieur Hubert BERTRAND (Pays de Gex Agglo), Monsieur Serge DELSANTE (Région Auvergne-Rhône-Alpes),

Secrétaire de séance : Monsieur Jonas ANKLIN

N° 11/22 – Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2021

Vu l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif, Monsieur le Président procède au rappel des résultats de l'exercice 2021 :

- Section de fonctionnement :

- Recettes : **22 552 238.05 €**
- Dépenses : **20 600 277.36 €**

Soit un résultat de clôture de l'exercice 2021 de : **1 951 960.69 €** (excédent)

Résultat antérieur de **1 425 264.99 €**.

Soit un résultat cumulé de fonctionnement au titre de l'exercice 2021 de **3 377 225.68 €**.

- Section d'investissement

- Recettes : **47 423.91 €**
- Dépenses : **1 376 €**

Soit un résultat de clôture de l'exercice 2021 de : **46 047.91 €** (excédent)

Résultat antérieur reporté de **27 418.43 €**.

Soit un résultat cumulé d'investissement au titre de l'année 2021 de **73 466.34 €**.

L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE d'affecter les résultats de la manière suivante :

- 3 377 225.68 € affecté au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
- 73 466.34 € affecté au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Fait et Délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Archamps, le 12 mai 2022

Le Président
Patrice DUNAND

